

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE DE MANDEREN

- Les locataires de la salle se chargeront d'évacuer les poubelles.
- L'utilisation des pastilles mises à disposition pour le lave-vaisselle sont obligatoires.
- Les tables et les chaises doivent être nettoyées et rangées à leur place respective.

NETTOYAGE DE LA SALLE

- La salle accueille le périscolaire la semaine, merci de procéder à un nettoyage rigoureux.
- Nous pouvons vous proposer pour la somme de 80 euros le nettoyage de la salle, le rangement des tables et des chaises ainsi qu'un balayage ne font pas partie de cette prestation.

Vous pouvez également nous faire part des améliorations à apporter pour l'utilisation du matériel de la salle.

Le comité de gestion